

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2018

**Rapporteur :
Madame Maëlig LE NAIR-
DOARE**

N° 10

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/11/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018 (accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Soutien au commerce

Il est proposé au conseil municipal de renouveler son aide financière à cinq associations de commerçants pour des actions d'animations et de promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville de Quimper.

1. L'association des commerçants des Halles Saint François pour les illuminations

Depuis 2011, la ville de Quimper verse à l'association des commerçants des Halles Saint François une subvention annuelle pour l'installation des décorations de Noël. Il est convenu que l'association installe des décorations conformes à la réglementation en vigueur vis-à-vis des établissements recevant du public et ceci dans le respect d'un cahier des charges fourni par la ville. Il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

2. L'association des commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille

Créée l'an dernier, l'association regroupant 20 commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille a pour objet la promotion des commerces de la place du 118^{ème} RI et de la partie haute de la rue Saint Mathieu autour d'animations culturelles et commerciales pour renforcer l'attractivité du quartier :

- Animation des vitrines en partenariat avec la section arts plastiques du Lycée Brizeux ;
- Expositions vitrines avec Sylvie Anat ;
- Projet « Tisser du lien » avec le lycée Le Paraclet et le Théâtre de Cornouaille ;
- Animation dans les rues (fête de la musique) ;
- Partenariat avec Liliroulotte autour du livre ;

- Expositions de structures artistiques en partenariat avec l'Ecole supérieure d'art de Quimper.

Il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

3. L'association des commerçants « Les boutiques du Faubourg Saint Corentin »

Cette association comprend les commerces des rues de la Mairie, Verdelet, Toul al Laer, du Frouit ainsi que la place Alexandre Massé. Elle sollicite une subvention pour l'organisation de différentes animations dans ces rues qui vont de la mise en place d'actions culturelles (accueil des auteurs créateurs), musicales, aux jeux et vide grenier, et aussi, la création de la gazette « Le Colporteur » et de dépliants visant à promouvoir le quartier.

Il est proposé de renouveler la subvention de 3 000 €.

4. L'association « Les Vitrines de Quimper »

Pour des animations de promotion du commerce et de l'artisanat en centre-ville, l'association des Vitrines, qui regroupe 135 commerçants et artisans, sollicite financièrement la ville. Les actions qu'elle souhaite réaliser sont les suivantes :

- Mise en place d'animations musicales, jeux, sonorisation dans la ville ;
- Organisations de quinzaines commerciales ;
- Aide aux commerçants pour la mise en place de services ;
- Décoration des rues du centre-ville avec des fanions faits par des artistes locaux ;
- Promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville par de la communication dans la presse ;
- Animations dans les halles ;
- Spectacles de rues avec fanfares.

Il est proposé de renouveler la subvention de 23 000 €.

5. L'association « Lokmaria, The place to be »

Créée fin 2017, l'association réunit 17 artisans, commerçants du quartier de Locmaria. Elle a pour objet de « fédérer les professionnels en mutualisant les savoirs faire et les compétences des forces vives du quartier afin de développer l'économie, l'image et la notoriété du quartier. Valoriser, animer et promouvoir l'art de vivre à Locmaria comme lieu de travail, de vie, lieu de détente et loisirs tout au long de l'année ». Elle a notamment organisé « Coup de jaune à Locmaria » durant l'été 2018 et souhaite mettre en place l'évènement « Quartier créateur » cet hiver. Une plaquette mettant en valeur les différents artisans et commerçants du quartier a été éditée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

Pour aider ces associations à financer ces animations de la ville de Quimper, après avoir délibéré (2 abstentions ; 44 suffrages exprimés dont 1 voix contre et 43 voix pour), le conseil municipal décide :

1 - d'attribuer une subvention exceptionnelle de :

3 000 € à l'association des commerçants des halles Saint François ;

3 000 € à l'association du Quartier du théâtre de Cornouaille ;

3 000 € à l'association Les boutiques du Faubourg Saint Corentin ;

3 000 € à l'association Lokmaria ;

23 000 € à l'association Les Vitrines de Quimper ;

pour un montant total de 35 000 € (ligne 94.6574.950 « soutien au commerce»).

2 - d'autoriser monsieur le maire à signer la convention à intervenir avec l'association des Vitrines de Quimper.